

2016



SOS FEMMES VENDÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACTIVITÉ 2016

SOS Femmes Vendée
BP 712 - 85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX
02.51.47.77.59 – accueilfemmes@wanadoo.fr
www.sosfemmesvendee.fr

2016

L'ASSOCIATION

Issue du mouvement féministe des années 70, l'association, depuis sa création en février 1986, vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales. Elle est régie par la loi 1901 et est fondée par des femmes pour des femmes.



LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

- * La **solidarité** de l'association envers les femmes hébergées, et des femmes hébergées entre elle.
- * La **responsabilité** de chaque femme à s'assumer et à assumer ses enfants.
- * Le **respect** de la femme dans sa personne et sa parole.
- * La **sécurité** des femmes victimes de violences avec leur mise à l'abri.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION réunit, depuis sa création, des militantes de la cause des femmes. Ce groupe de militantes, garantes des orientations politiques, définit le projet de l'association et en assure la gestion et son fonctionnement.

L'EQUIPE SALARIÉES est composée de 13 salariées au 1/01/16, soit 11 ETP.



L'appartenance à un
Réseau National et Régional



SOS FEMMES VENDÉE s'appuie sur une complémentarité entre les salariées et les bénévoles, qui se met en place dans le cadre de commissions ou d'actions ponctuelles.

2016

LES TEMPS FORTS DE 2016



30 ans de SOS Femmes Vendée

Au départ de cette structure qui accueille désormais une centaine de femmes chaque année, **un groupe de militantes qui s'investissent pour les femmes.**

On est dans les années 1984-1985.

Des locaux ouvrent rue Gambetta.

Les bénévoles se relaient pour faire des permanences téléphoniques depuis leur domicile, jusqu'à minuit. En pleine nuit, elles installent les femmes et leurs enfants dans une chambre, leur donnent à manger, offrent une première écoute. Les salariés prendront le relais dans la journée.



Sensibilisations du personnel de gendarmerie



Les objectifs de l'action étaient les suivants :

- Informer le plus grand nombre de gendarmes de l'existence des services proposés par l'association afin d'améliorer la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales.
- Entretenir et développer le partenariat avec la gendarmerie.

10 sessions de sensibilisation ont eu lieu auprès de 109 gendarmes

JUN

SEPTEMBRE

En 2016, grâce à l'aide financière du REAAP (Réseau d'écoute et d'appuis et d'accompagnement des parents), nous avons pu mettre en place un groupe d'échanges entre mères victimes de violences conjugales.

Nous avons pu proposer 12 séances de 2 heures.



Groupe d'échanges entre mères

NOVEMBRE

A l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes, SOS Femmes Vendée a organisé deux soirées débat à Montaigu et au Château d'Olonne sur le thème des « violences conjugales » avec la projection du film « C'est pas de l'amour ».

Une trentaine de personnes étaient présentes à chaque séance.



Durant l'année 2016, deux salariées et une bénévole de l'association ont travaillé sur la création d'un site internet. Cette création de site a été pilotée par l'entreprise 3DX située au Poiré sur Vie. L'entreprise, grâce à ses web-designers, a créé l'interface du site et c'est ensuite les salariées de SOS Femmes Vendée qui ont intégré le contenu.

Création d'un site internet



02 51 47 77 59 - 24h/24 - APPEL CONFIDENTIEL, ANONYME ET GRATUIT

Lieux d'écoute, d'accueil et d'hébergement

DECEMBRE

2016

LES CHIFFRES CLÉS



En 2016, nous avons traité 211 demandes d'hébergement concernant 176 femmes différentes.

60% des demandes d'hébergement formulées n'ont pas pu aboutir.

702 victimes différentes
de violence conjugale
nous ont contactées



1134 appels



27 mails

595 nouvelles situations
en 2016

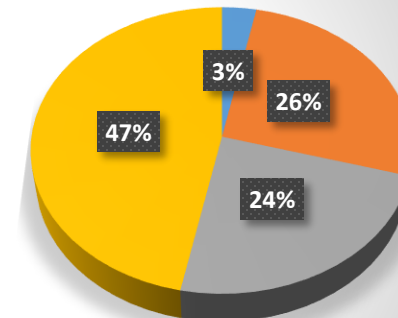
116 victimes mises à l'abri
en 2016

247 victimes suivies
en 2016



Les Motifs de Refus d'Hébergement

- Demandes refusées par le service
- CHRS d'urgence complet
- Autre problématique que la violence conjugale
- N'ont pas donné suite



**Toutes les femmes victime de violence conjugale en situation de danger immédiat et résidant en Vendée
qui ont formulé une demande de mise en sécurité
ont eu une proposition d'hébergement par notre association.**

2016

LE SERVICE HÉBERGEMENT

Héberger dans l'urgence des femmes victimes de violence conjugale, seules ou avec leurs enfants



L'Hébergement d'Urgence en CHRS semi-collectif et en logement diffus (8 studios, avec une capacité d'accueil maximale de 8 femmes et 13 enfants)

- 63 femmes et 93 enfants -

Durée de séjour moyenne : * 38,3 nuitées sur le CHRS semi-collectif
 * 49,5 nuitées en logement diffus
 Taux d'occupation moyen : * 85,5 % sur le CHRS semi-collectif
 * 81,4 % en logement diffus

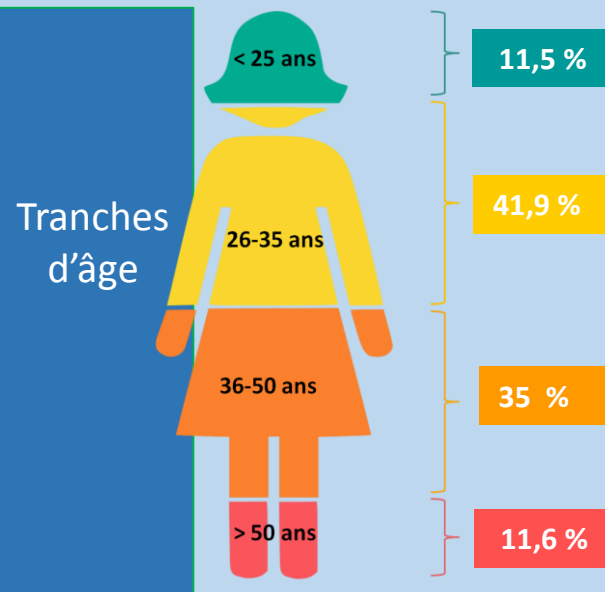
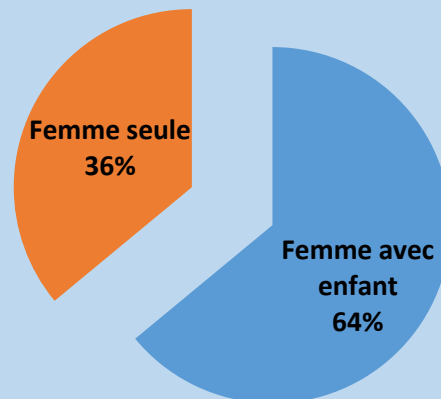
L'Hébergement d'Urgence à l'Hôtel

- 53 femmes et 61 enfants -

Durée de séjour moyenne : 4,1 nuitées

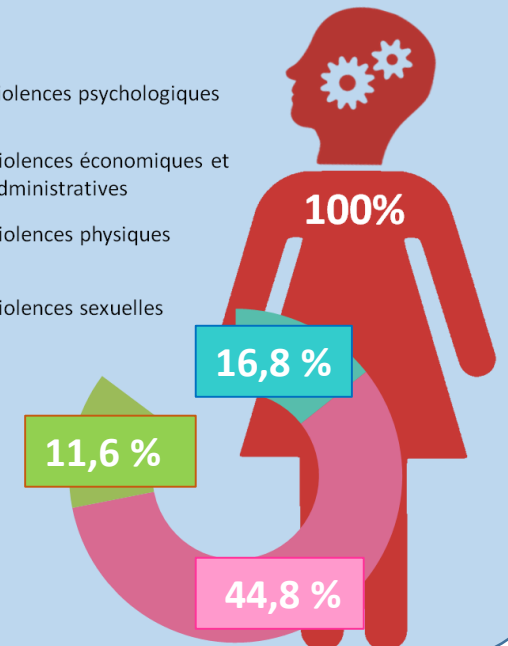
QUI SONT LES FEMMES HÉBERGÉES ?

Composition familiale



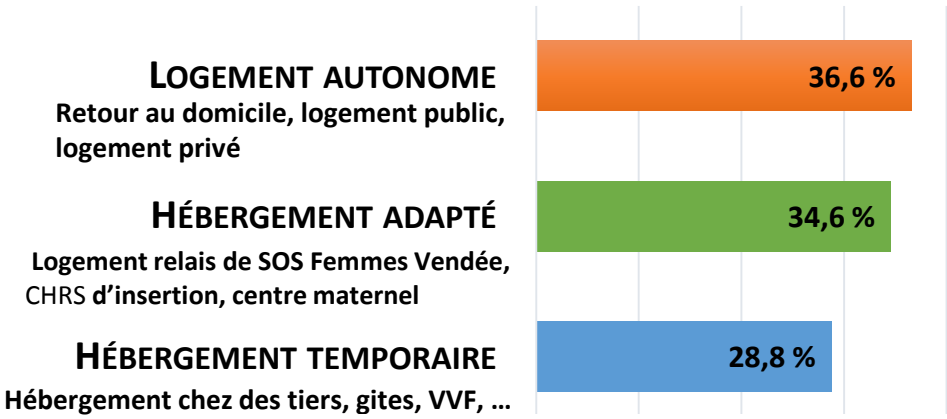
Les violences psychologiques : violences vécues par toutes les femmes hébergées

- Violences psychologiques
- Violences économiques et administratives
- Violences physiques
- Violences sexuelles



2016

LE SERVICE HÉBERGEMENT



L'HÉBERGEMENT EN LOGEMENT RELAIS

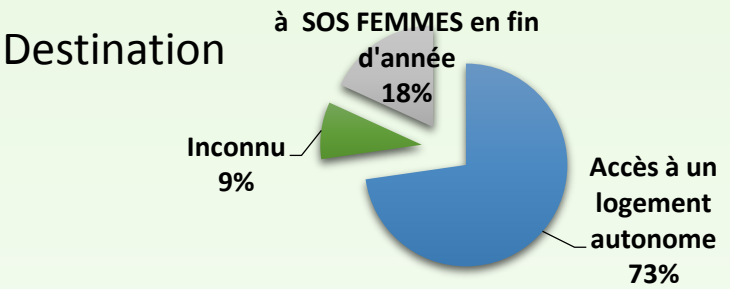
Héberger temporairement des femmes, seules ou avec enfants, qui attendent une solution d'hébergement plus pérenne (logement bailleur public, logement bailleur privé, structures d'hébergement).

3 appartements, avec une capacité d'accueil maximale de 3 femmes et 6 enfants



11 femmes et 18 enfants

Durée de séjour moyenne : 55 nuitées



2016

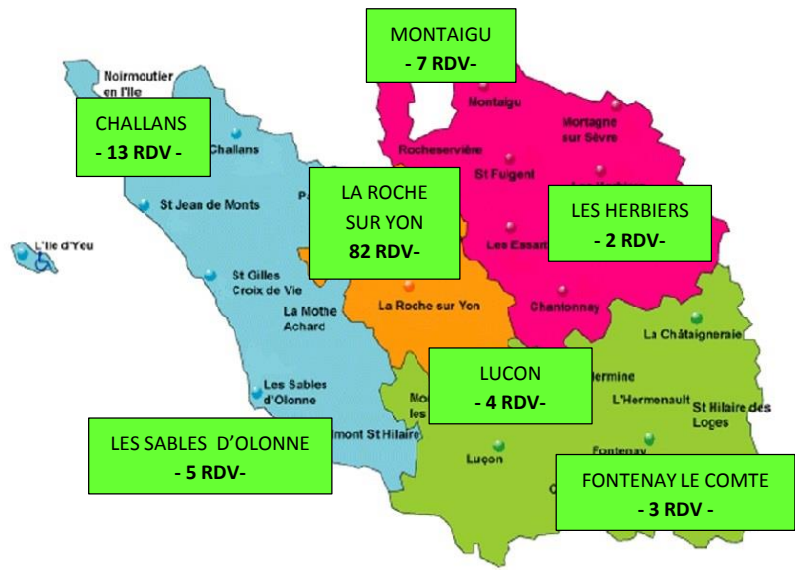
LE SERVICE PERMANENCE



LES PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Outre ses missions d'hébergement, SOS Femmes Vendée propose un service de permanences extérieures sur 7 sites du département.

Durant ces entretiens, un accompagnement est proposé à des femmes qui n'ont pas nécessairement besoin d'un hébergement mais qui ont besoin d'être guidées et soutenues dans leur problématique. Les femmes victimes sont reçues lors d'entretiens qui ont pour objectifs de verbaliser le vécu lié à la violence conjugale, de comprendre les mécanismes de la violence et d'engager un processus de « dévictimisation », voire de préparer un départ éventuel du domicile.



**101 femmes
reçues en
entretien**



LA PERMANENCE AU COMMISSARIAT DES SABLES D'OLONNE



Tous les jeudis de 9h à 12h



67 victimes contactées

Les objectifs de cette permanence sont :

- D'accueillir les victimes de violences conjugales ayant fait appel aux services de Police des Sables d'Olonne et leur offrir un temps de parole et d'échange afin de briser un secret, lever le tabou du silence ;
- De conseiller, guider les personnes en leur apportant une connaissance de leurs droits ;
- D'orienter les personnes vers les services sociaux compétents et adaptés à leur problématique sociale ;
- D'aider à un départ éventuel du domicile.

2016

LE PÔLE ENFANT

- * **Accueillir et accompagner les enfants hébergés**
- * **Soutenir le lien mère-enfant**



**Nombre
d'enfants
accueillis**

L'Hébergement d'Urgence en CHRS semi-collectif
et en logement d'urgence en diffus

93 enfants accueillis et 40 mères accueillies en
CHRS d'urgence
38 % des enfants ont de moins de 3 ans
33 % d'enfants étaient violentés



L'Hébergement d'Urgence à l'Hôtel

61 enfants et 29 mères accueillies
47,5 % des enfants ont de moins de 3 ans



DES GROUPES D'ÉCHANGES ENTRE MÈRES

Ce groupe a pour objectifs :

- ★ de permettre aux mères, qui ont vécu des violences conjugales, de parler de leur condition de mère au sein de ce couple.
- ★ Leur permettre de parler du comportement de leurs enfants, de leurs difficultés dans l'éducation.
- ★ Favoriser les échanges entre les mères présentes : qu'elles puissent se soutenir, se sentir moins seules face à leurs difficultés.
- ★ Connaître leurs droits (séparation, exercice de l'autorité parentale, garde des enfants) avec la participation du CIDFF.
- ★ Partager un temps convivial et rompre l'isolement.



2016

LA MAISON D'ACCUEIL DE JOUR



** Améliorer l'accueil des familles hébergées momentanément à l'hôtel*

** Développer des réponses aux besoins qui succèdent aux dispositifs d'hébergement*

✦ **Espace d'accueil des familles hébergées à l'hôtel,**
lieu ouvert de 9h à 21h, 7 jours/7

✦ **Espace de convivialité**
Espace à disposition des femmes des logements relais,
accompagnement des ex-hébergées, permanence courriers,
...

✦ **Ateliers collectifs**
ateliers collectifs pour des femmes anciennement
hébergées en CHRS ou logement relais

✦ **Groupe de parole** auprès de femmes

GROUPE DE PAROLE

Le groupe de parole s'adresse aux femmes qui vivent ou ont vécu des violences conjugales et qui souhaitent échanger, partager leur expérience.

Il s'agit de permettre à ces femmes d'évoquer leur histoire et leur parcours avec d'autres femmes, dans l'objectif de favoriser une conscientisation des étapes de la violence conjugale et une sortie de la victimisation, conséquences des violences conjugales subies.



2016

SERVICE FORMATION



***Lutter contre les violences conjugales,
c'est travailler en amont sur les comportements et les violences sexistes auprès des jeunes et sensibiliser chacun.***

SENSIBILISATION

L'association propose aux étudiants en formation, ainsi qu'aux professionnels de l'action sociale ou intervenants locaux, des **actions de sensibilisation aux violences conjugales** afin d'apporter des renseignements sur la violence conjugale et informer des premiers éléments de réponse à apporter aux victimes.



PRÉVENTION

SOS FEMMES VENDÉE anime l'action : « prévention des comportements et violences sexistes » auprès de lycéens.

En effet, lutter contre les violences conjugales, c'est prévenir les violences dès le plus jeune âge et les resituer dans le cadre global du sexisme et des inégalités entre hommes et femmes.



2016



SOS FEMMES VENDÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACTIVITÉ 2016

SOS Femmes Vendée
BP 712 - 85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX
02.51.47.77.59 – accueilfemmes@wanadoo.fr
www.sosfemmesvendee.fr

COMPTE ADMINISTRATIF - CHRS au 31/12/2016

DEPENSES

FONCTIONNEMENT	2016	2015
60 - ACHATS	22 721,50 €	26 747,03 €
61/62 TFSE	46 447,11 €	48 671,78 €
63 - TAXES	1 769,44 €	1 275,29 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	266 982,88 €	275 175,14 €
66 - INTERETS DE L'EMPRUNT		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 119,54 €	635,25 €
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 384,40 €	4 328,05 €
TOTAUX	342 424,87 €	356 832,54 €
TOTAUX	342 424,87 €	356 832,54 €
Dons alimentaires en nature	16 544,00 €	21 602,00 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT	2016	2015
SUBVENTIONS	315 496,69 €	324 030,64 €
AUTRES PRODUITS	17 805,05 €	17 753,66 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 111,72 €	372,90 €
REPRISES DE PROVISIONS		726,46 €
TOTAUX	339 413,46 €	342 883,66 €
Report de subventions non utilisées	5 200,00 €	2 612,62 €
Report de la subvent DDCS travaux entretien		6 251,39 €
TOTAUX	344 613,46 €	351 747,67 €
Déficit comptable		5 084,87 €
Bénéfice comptable	2 206,09 €	
Dons alimentaires en nature	16 544,00 €	21 602,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF - ASSOCIATIF au 31/12/2016

DEPENSES

FONCTIONNEMENT	2016	2015
60 - ACHATS	10 788,67 €	8 968,98 €
61/62 TFSE	55 569,81 €	47 513,21 €
63 - TAXES	771,91 €	523,04 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	161 932,36 €	155 043,52 €
65 - OPERATION GESTION	6,92 €	25,89 €
66 - INTERETS DE L'EMPRUNT		
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	216,98 €	167,94 €
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS	3 282,18 €	4 332,01 €
681 - DOTATION PROVISIONS POUR REMISE EN ETAT		
TOTAUX	232 568,83 €	216 574,59 €
ENGAGT à réaliser sur SUBV ATTRIBUEE (23510,67 AJ + 8 000 € logt diffus)	31 510,67 €	34 647,69 €
TOTAUX	264 079,50 €	251 222,28 €
Dons alimentaires AJ	5 278,00 €	730,00 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT	2016	2015
SUBVENTIONS	213 113,83 €	210 349,00 €
AUTRES PRODUITS	21 183,19 €	19 445,95 €
75- OPERATION GESTION	16,05 €	4,93 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	269,08 €	21,00 €
78- REPRISE PROVISIONS		1 561,92 €
TOTAUX	234 582,15 €	229 799,88 €
Report de subventions non utilisées	34 647,69 €	27 510,67 €
TOTAUX	269 229,84 €	257 310,55 €
Bénéfice comptable	5 150,34 €	7 671,19 €
Dons alimentaires AJ	5 278,00 €	730,00 €

2016

SUBVENTIONS 2016 - ASSOCIATIF



FONCTIONNEMENT		2016	2015
SUBVENTIONS		213 113,83 €	210 349,00 €
	Conseil Départemental (fonctionnement)	16 700,00 €	16 700,00 €
	Conseil Départemental (impression plaquettes)	650,00 €	
	Ville La Roche sur Yon	29 800,00 €	30 500,00 €
	Autres municipalités	1 810,00 €	1 290,00 €
	Droit des Femmes (fonctionnement) LEAO	8 625,00 €	9 710,00 €
	Droit des Femmes Perm aux SDO	4 955,00 €	2 475,00 €
	Droit des Femmes - 25 novembre	1 750,00 €	
	Droit des Femmes (Formation gendarmes)	1 700,00 €	1 693,00 €
	Droit des Femmes (accueil de jour)	35 266,00 €	35 266,00 €
	CAF enfants	27 800,00 €	27 800,00 €
	CAF permanences extérieures	17 200,00 €	17 200,00 €
	CMO	1 200,00 €	1 000,00 €
	MSA	1 500,00 €	1 000,00 €
	FIPD	16 600,00 €	16 955,00 €
	DDCS nuitée hôtel	2 000,00 €	5 000,00 €
	DDCS accompagnement ALT	9 000,00 €	10 000,00 €
	DDCS logt urgence en diffus	12 000,00 €	15 000,00 €
	REAAP	4 650,00 €	
	CAF ALT	14 472,36 €	12 412,12 €
	Adulte relais + ASP-CUI	3 435,47 €	6 347,88 €
	FNSF - Agora	2 000,00 €	

2016

BILAN



Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	352	352	0	0
Immobilisations corporelles	80 256	73 213	7 042	11 700
Immobilisations financières	1 631	258	1 373	1 373
TOTAL (I)	82 239	73 823	8 415	13 073
Comptes de liaison				
TOTAL (II)	0	0	0	0
Stock en cours				
Créances	62 502		62 502	59 659
Divers	209 378		209 378	203 826
TOTAL (III)	271 880	0	271 880	263 485
TOTAL ACTIF	354 119	73 823	280 295	276 558

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)
Fonds propres	146 825	145 629
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>9 552</u>	<u>2 587</u>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	0	0
TOTAL (I)	156 377	148 216
Comptes de liaison		
TOTAL (II)	0	0
Provisions pour risques et charges	193	193
Fonds dédiés	41 921	50 258
TOTAL (III)	42 114	50 451
Dettes	81 804	77 890
TOTAL (IV)	81 804	77 890
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	280 295	276 557